

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Noémie PLAY
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

Le Président de l'Établissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Établissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 27 septembre 2024

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 4 octobre 2024 de 9h à 12h
Amphithéâtre 125

Maison des Sciences de l'Homme - MSH
4, rue Ledru
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

- 1. Approbation des procès-verbaux du conseil d'administration des 31 mai et 27 juin 2024**
- 2. Informations générales**
 - Labellisation projet ARTEMIS
- 3. Questions stratégiques**
 - 3.1. Projet en vue de la labellisation Aspie Friendly (information)
 - 3.2. Budget rectificatif n°2 2024
 - 3.3. Campagne d'emplois 2025
 - 3.4. Présentation de la démarche initiale du Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) (information)
- 4. Délibérations opérationnelles**
 - 4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles
 - 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.3. Statuts de l'INSPÉ
 - 4.1.4. Désignation de deux enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs de l'UCA pour siéger au Conseil de la BU

4.2. Affaires financières

4.2.1. Actualisation des cartographies des risques, bilan 2024 et plans d'actions 2025

4.2.2. Indemnités de mission en France et à l'étranger

4.3. Relations Internationales

4.3.1. Mise en place de l'appel à projets 2025 « Mobilité internationale sortante moyenne durée pour activité de recherche »

4.3.2. Attribution des bourses d'aides à la mobilité internationale du MESR pour 2024-2025

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr.

Le Président

Mathias BERNARD
